

## ***Procès-Verbal de la reunion de CCAS du 31 mars 2023***

Par suite d'une convocation en date du 21/03/2023, les membres composant le CCAS de la commune de GOLANCOURT se sont réunis en date du 31/03/2023 à la salle de réunion de la Mairie de GOLANCOURT à 18H00, sous la présidence de M David LOUVRIER, Président du CCAS.

La convocation a été affichée le 21/03/2023.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du dernier CR du 09/09/2022
- Délibération vote du Compte de Gestion 2022
- Délibération affectation du résultat 2022
- Délibération vote du Compte Administratif 2022
- Délibération vote du Budget Primitif 2023
- Questions diverses

Membres présents : David LOUVRIER, Jean-Marc LE DÛ, Jacques BERNARD et Nathalie CARRIERE, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : Mélinda BESSON (procuration à Jacque BERNARD)

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Membres absents non excusés : Sylvie AIT-MAHREZ et Michèle BOULET

### **1/ Désignation du secrétaire de séance :**

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Les membres ont désigné M Jacques BERNARD

### **2/ Lecture du compte rendu /procès-verbal de la dernière réunion du 09/09/2022 :**

Il est donné lecture du PV de la dernière réunion de conseil, en date du 09/09/2022

Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté à l'unanimité avec 5 pour, 0 contre et 0 abstention.

### **3/ Délibération vote du Compte de Gestion 2022 : 2023-001**

#### **EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022**

Le Président expose aux membres du CCAS que le compte de gestion est établi par Monsieur Philippe RAMON à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Monsieur le Président du CCAS,  
demande de voter,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Adopté à l'unanimité avec 5 pour, 0 contre et 0 abstention.

### **4/ Délibération affectation du résultat 2022 : 2023-002**

#### **AFFECTATION DES RESULTATS 2022**

Les Membres du CCAS, réuni sous la présidence du Président, David LOUVRIER, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 31/03/2023

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	312,66
- un excédent reporté de :	359,17
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	671,83
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00
<b>DÉCIDE</b> d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	671,83
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	671,83
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Adopté à l'unanimité avec 5 pour, 0 contre et 0 abstention.

## **5/ Délibération vote du Compte Administratif 2022 : 2023-003**

M David LOUVRIER est sorti pour le débat et le vote

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022</b>
--

Le Président, David LOUVRIER, est sorti de la salle pour le débat et le vote du CA 2022

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

### **Investissement**

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	4 600,00
	Réalisé :	3 932,50
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 600,00
	Réalisé :	4 604,33
	Reste à réaliser :	0,00

### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	671,83
Résultat global :	671,83

Adopté à l'unanimité avec 4 pour, 0 contre et 0 abstention.

## **5/Délibération vote du Budget Primitif 2023 : 2023-004**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023
------------------------------

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

### **Investissement**

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

### **Fonctionnement**

Dépenses : 1 116,99

Recettes : 1 116,99

Pour rappel, total budget :

### **Investissement**

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

### **Fonctionnement**

Dépenses : 1 116,99 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 116,99 (dont 0,00 de RAR)

Adopté à l'unanimité avec 5 pour, 0 contre et 0 abstention.

## **6/ Questions diverses :**

Aucunes

Séance levée à 18H45

Le Maire,

David LOUVRIER



Le secrétaire de séance,

Jacques BERNARD



Observations	Signatures	
	Maire	Secrétaire de séance

# CCAS de GOLANCOURT

Affiché le 04/04/2023

## Liste des Délibérations de la Séance du Vendredi 31 mars 2023

**Présents** : David LOUVRIER, Nathalie CARRIERE, Jacques BERNARD et Jean-Marc LE DÛ

**Absents** : Sylvie AIT-MAHREZ et Michele BOULET

**Absents excusés** : Melinda BESSON (donne pouvoir à Jacques BERNARD)

**Secrétaire de Séance** : Jacques BERNARD

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
2023-001	Approbation du Compte de gestion 2022	Approuvée
2023-002	Affectation du résultat 2022	Approuvée
2023-003	Approbation du CA 2022	Approuvée
2023-004	Approbation du BP 2023	Approuvée

Le Président – David LOUVRIER

Le secrétaire de séance – Jacques BERNARD

